

<https://www.laicite-aujourd'hui.fr/?33-communes-sans-ecole-publique>



33 communes sans école publique dans le Finistère en 2007 mais avec une école privée confessionnelle !

- ACTUALITÉS - France -
Date de mise en ligne : vendredi 2 février 2007

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

Dans sa proposition de loi pour promouvoir la laïcité, M.Glavany décide tout simplement de modifier le code de l'éducation de la façon suivante :

Code de l'éducation : Article L212-2 :

Toute commune doit être pourvue au moins d'une école élémentaire publique.

Proposition Glavany :

Compléter l'article L 212-2 du code de l'éducation par un alinéa ainsi rédigé :

"En l'absence d'école élémentaire publique sur le territoire d'une ou plusieurs communes voisines, l'école privée sous contrat d'association, présente dans ce territoire, remplit toutes les missions de service public de l'éducation, notamment l'obligation d'accueil de tous les élèves des communes concernées dans le cadre de la carte scolaire".

Est-ce en transformant les écoles confessionnelles en écoles publiques tout en leur conservant leur caractère propre, c'est à dire religieux, que l'on défend et promeut la laïcité ?

Difficile à croire pour les défenseurs sincères de notre République laïque.



liste des communes concernées